

Le Cabinet Simon Associés

Simon Associés est un Cabinet d'avocats d'affaires, créé en 1992 par Jean-Charles Simon et François Luc Simon, Docteur en droit, qui comprend une quinzaine d'avocats confirmés, senior partners ou collaborateurs.

L'activité de Simon Associés est orientée en cessions et acquisitions d'entreprises, capital investissement, droit bancaire et financement, retournement et procédures collectives, conseil et contentieux commercial, droit économique.

Ces activités dominantes ont conduit naturellement Simon Associés à élargir son expertise avec un département de droit immobilier et de droit social qui sont complémentaires des autres domaines de compétences.

Le Cabinet Simon Associés maîtrise le monde de l'entreprise et a notamment orienté son activité vers les Petites Moyennes Entreprises et Industries, ce qui n'exclut pas que sa clientèle soit aussi constituée d'institutionnels.

Simon Associés est très présent dans les secteurs Distribution, Banques et Assurances, Hôtellerie et Restauration, Textile, Communication, Technologies de l'information, Services, Franchise, ainsi que l'économie sociale.

Corporate, Banque et Finance.

Simon Associés a fait le choix de regrouper les avocats intervenants dans ces domaines de compétence pour privilégier une approche transversale du traitement des dossiers qui rend plus souple les interventions de chacun, favorise la réflexion et la confrontation des idées.

Chaque dossier est confié à un responsable d'opération qui en a la charge et qui utilise les compétences de chaque membre de l'équipe en fonction des besoins spécifiques au dossier.

La force de Simon Associés résulte dans cette complémentarité des équipes, en particulier avec celle du conseil et du contentieux, qui permet d'anticiper risques et difficultés, de favoriser la résolution des conflits ou d'optimiser les procédures judiciaires et d'exécution.

Simon Associés est membre de l'AFIC, Association Française des Investisseurs en Capitaux, et anime la rubrique Droit Bancaire et Financement du portail juridique www.lextenso.fr, un des premiers en France.

Prévention, Retournement et Entreprises en difficulté.

La notoriété de Simon Associés s'est aussi développée autour de la Prévention, du retournement et des entreprises en difficulté.

Le Cabinet Simon Associés est reconnu chez les différents intervenants de l'entreprise en difficulté, tribunaux de commerce, administrateurs et mandataires judiciaires, Cabinets d'audits, managers de transition, structures spécialisées et sociétés d'expertises, experts comptables et commissaires aux comptes.

Simon Associés a mis en place une méthode d'organisation du travail qui permet d'optimiser les procédures en favorisant le dialogue particulièrement nécessaire à ce type de dossier. Une plate forme collaborative et interactive est dédiée à chaque dossier pour permettre l'échange et optimiser la transmission de l'information dans des affaires où le nombre et la personnalité des acteurs rendent indispensables des solutions innovantes.

L'expertise de Simon Associés est opérationnelle et sécurisante dans cette activité qui requiert pratique, connaissance du terrain et des acteurs.

Simon Associés est membre de l'Association Française en Faveur de l'Institution Consulaire (AFFIC), de l'Association pour le Retournement des Entreprises (ARE) et de l'Institut Français des Praticiens des Procédures Collectives (IFPPC).

Conseil et Contentieux.

Simon Associés a aussi acquis une notoriété confirmée en matière d'arbitrage et de contentieux du droit commercial, économique et boursier, qui a donné lieu à de nombreuses publications (v. notamment, «*Le juge et les autorités du marché boursier*», LGDJ, nov.2004, préfacé par le Professeur MERLE et le Premier Président de la Cour de Cassation).

Le Cabinet est aussi rompu à la gestion de crise, tant sur le plan de la communication que sur les actions de prévention ou de mise en oeuvre de mesures défensives ou actives.

Simon Associés est membre de DROIT et COMMERCE, association composée de juristes expérimentés et reconnus qui s'intéressent aux questions juridiques d'actualité.

Autres domaines de compétence

Les autres domaines de compétence de Simon Associés, notamment en Droit immobilier et en Droit social, sont présentés sur le Site Internet du Cabinet www.simonassocies.com.